



Zeppi & Bob

dans la commune

Corrigé pour les enseignant·e·s

Ma commune sur la carte

La plus grande commune en termes de superficie : Wincrange

La plus petite commune en termes de superficie : Remich

La plus grande commune en termes d'habitants : Luxembourg

La plus petite commune en termes d'habitants : Saeul

Vrai ou faux ? (p.12)

| Affirmations | Vrai | Faux |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Chaque commune se compose d'au moins deux localités. | T | (D) |
| Les citoyens et citoyennes qui obtiennent le plus de voix le jour des élections rejoignent le conseil communal. | (E) | I |
| Le conseil communal est réélu tous les 5 ans. | N | (M) |
| Le nombre de personnes qui composent le conseil communal et le collège échevinal est identique dans toutes les communes du Luxembourg. | U | (O) |
| La personne qui est principalement responsable de la gestion de la commune est le ou la bourgmestre. | (C) | S |
| Le ou la bourgmestre est la seule personne à décider ce qui est mis en œuvre dans la commune. | T | (R) |
| Pour voter ou être élu-e, il faut avoir au moins 21 ans. | I | (A) |
| Les responsables communaux se réunissent régulièrement à la mairie pour débattre de leurs idées et élaborer des projets. | (T) | P |
| La commune est en charge des bus scolaires et des bâtiments scolaires. | (I) | O |
| Les enfants et les jeunes peuvent eux aussi être actifs au sein de leur commune. | (E) | U |

| Affirmations | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| Mot recherché | D | E | M | O | C | R | A | T | I | E |

Qu'est-ce qui va ensemble ? (p.13)



2 Service de la population

1 Bourgmestre

4 Échevins / Échevines

5 Conseil communal

3 Service des transports

8 Salle de réunion

7 Service des espaces verts

6 Mairie

7 S'occupe de l'entretien des espaces verts et des parcs.

2 C'est ici que l'on peut obtenir sa carte d'identité et déclarer sa résidence.

4 Gèrent la commune avec le ou la bourgmestre.

3 Organise le transport et les excursions scolaires en bus.

8 Les responsables de la commune s'y réunissent pour discuter des objectifs de la commune.

6 C'est là que travaille le ou la bourgmestre ainsi que l'administration communale.

1 Assume la responsabilité politique de la commune et la représente vis-à-vis de l'extérieur.

5 Se compose des candidats et candidates qui ont obtenu le plus de voix le jour des élections.

Elire le conseil communal (p.14)

| | Élections dans ma commune idéale | Élections dans les communes luxembourgeoises |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Qui peut voter ? Âge ? Nationalité ? Sexe ? Travail ? Salaire ? ...</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire pour tous les électeurs luxembourgeois âgés entre 18 et 75 ans. • Les résidents non-luxembourgeois doivent s'inscrire sur les listes électorales au moins 55 jours avant le jour du scrutin. |
| <p>Qui peut être élu ? Âge ? Nationalité ? Sexe ? Travail ? Salaire ? ...</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Être majeur • Habiter depuis au moins six mois dans la commune • Jouir des droits civils • Les résidents non-luxembourgeois doivent s'inscrire sur les listes électorales. |
| <p>Comment vote-t-on ? Sur place ? Via une app ou par courrier ? Dans un isoloir ? Anonymement ? Entre amis ? ...</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Au bureau de vote • En votant par correspondance |
| <p>Où les élections sont-elles organisées ? À la commune ? Dans une salle des fêtes ? À la maison ? ...</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments publics (écoles, centres culturels, ...) |
| <p>À quelle fréquence les élections ont-elles lieu ? Tous les x mois ? Une fois par an ? Tous les x ans ? ...</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les 6 ans |

Quiz (p.23-24)

1. Chaussure
2. Communes
3. Remich
4. Wincrange
5. Mairie
6. Service de la population
7. Parcs + aires de jeux
8. CSV
9. Le conseil communal
10. Faux
11. Personne ne peut obliger les électeurs et électrices à dire pour qui ils ou elles ont voté.
12. Avoir au moins 18 ans + Être inscrit-e sur les listes électorales
13. En votant par correspondance + au bureau de vote
14. Via une organisation de jeunes + via l'école + via le conseil communal des enfants + au sein d'une association.



138, Boulevard de la
Pétrusse
L-2330 Luxembourg

T.(+352) 24 77 52 72
info@zpb.lu
www.zpb.lu